



Communiqué de presse

A Paris, le 28 avril 2014

1^{re} Charte signée entre les professionnels de l'apiculture et des semences oléagineuses pour de bonnes pratiques en pollinisation

La contribution du service de pollinisation par les abeilles mellifères est l'un des facteurs clés de la réussite de nombreuses productions agricoles, et particulièrement des semences oléagineuses. Plus que jamais, la disponibilité et la qualité des colonies d'abeilles sont des enjeux majeurs de la pollinisation des productions. C'est pourquoi les professionnels de l'apiculture et du secteur français des semences oléagineuses s'engagent dans une démarche de transparence et de qualité, en signant la *Charte de bonnes pratiques agricoles et apicoles en pollinisation*.

Cette charte est le résultat d'un travail commun des apiculteurs, agriculteurs-multiplicateurs et semenciers, pour renforcer le dialogue et leur collaboration historique. Elle formalise leurs engagements réciproques pour une pollinisation de qualité, dans le respect des bonnes pratiques agricoles et apicoles, au bénéfice de tous.

Cette initiative GNIS, ANAMSO, UFS, ITSAP-Institut de l'abeille a été remarquée par le Comité Apicole de FranceAgriMer, chargé par le ministère de l'Agriculture de la mise en œuvre du *Plan de développement durable de l'apiculture (PDDA)*. En effet, la mesure 8.1 du PDDA invite les cultivateurs et les apiculteurs à se rencontrer pour « *la rédaction d'une charte du service de pollinisation* ».

Le GNIS, l'ANAMSO, l'UFS, l'ITSAP-Institut de l'abeille, et ADA France se félicitent que le ministère de l'Agriculture reconnaisse le caractère exemplaire de leur initiative dans le cadre du PDDA et espèrent pouvoir proposer cette Charte aux différentes filières de production, pour un meilleur service de pollinisation en France.

Cette charte s'inscrit dans l'action www.beewapi.com initiée par le GNIS, l'ANAMSO et l'UFS en partenariat avec l'ITSAP-Institut de l'abeille.

Contacts presse :

ANAMSO : Patrick Marie 06 83 45 65 80 / patrick.marie@anamso.fr

GNIS : Delphine Guey 01 42 33 88 27 / delphine.guey@gnis.fr

ITSAP et ADA FRANCE : Patricia Odountan 01 40 04 50 25 / patricia.odountan@itsap.asso.fr

UFS : Amandine de la Forge 01 53 00 99 37 / amandine.delaforge@ufs-asso.com



Communiqué de presse

A Paris, le 28 avril 2014

L'Association nationale des agriculteurs multiplicateurs de semences oléagineuses (ANAMSO) est la structure dédiée à la production de semences oléagineuses. Depuis 50 ans elle défend les intérêts techniques et économiques des producteurs qu'elle accompagne dans l'exercice de leur métier. Elle est également chargée de proposer aux pouvoirs publics toutes les mesures utiles qui intéressent la production de semences oléagineuses, de promouvoir et favoriser tous les progrès techniques dans le domaine qui lui est propre.

Le Groupement national interprofessionnel des semences et plants (GNIS) rassemble toutes les parties prenantes de la filière semences française, soit 72 entreprises de sélection, 249 entreprises de production, 17 800 agriculteurs multiplicateurs, 23 000 points de vente ainsi que les utilisateurs, agriculteurs et transformateurs.

L'Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation (ITSAP-Institut de l'abeille) a pour objectif de concourir au développement de l'apiculture à travers l'expérimentation, la recherche appliquée, l'assistance technique et économique, l'animation, la diffusion et la formation. Il fédère et accompagne les professionnels et les groupements de la filière apicole tout en mettant à leur service son expérience et ses compétences.

ADA France, fédération nationale du réseau du développement apicole, a pour objectif de concourir au développement de l'apiculture, à travers l'appui à l'installation et accompagnement administratif et technique des apiculteurs (actifs, nouveaux installés et porteurs de projets), diffusion de documents et d'informations techniques et économiques, formation continue et de regrouper et animer au plan national, les groupements de développement apicole à vocation professionnelle (ADA).

L'Union française des semenciers (UFS) est l'organisation professionnelle qui représente 130 entreprises semencières implantées en France et qui ont pour activités la création de variétés végétales, la production et la mise en marché de semences pour l'agriculture, les jardins et les paysages. Interlocuteur de référence pour l'industrie des semences, elle porte la voix de ses adhérents dans une interprofession forte. Au sein des filières, les semenciers participent à la construction d'une activité économique structurée, dynamique, responsable et pérenne.